

Communiqué de presse

le 27 avril 2011

Inventaires écologiques : concilier biodiversité et infrastructures RFF s'engage, innove et partage

RFF, dans le cadre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest, contribue à la réalisation des objectifs du Grenelle Environnement en développant le mode de transport le moins polluant, que ce soit pour les voyageurs ou les marchandises tout en assurant la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, conformément aux 21 engagements pris pour respecter les principes de développement durable. Depuis début 2010 RFF – mission GPSO mène sur l'ensemble des territoires concernés par la future réalisation des lignes nouvelles en Aquitaine et Midi-Pyrénées des inventaires écologiques.

La prise en compte de la biodiversité : un enjeu essentiel dès le lancement des études.

La **protection de la biodiversité**, objectif majeur pour RFF, se joue dès les études de conception du projet. Ainsi, les inventaires écologiques menés sur le terrain depuis plus d'un an ont d'ores et déjà permis d'établir un répertoire inédit de la faune et de la flore dans les six départements (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne) concernés par le projet.

Prendre en compte la biodiversité (soit l'ensemble des espèces et des écosystèmes), c'est en effet d'abord recenser les espèces présentes sur le secteur d'études, afin d'expliquer le fonctionnement des écosystèmes. A partir de ce diagnostic, la recherche du tracé doit permettre d'éviter en priorité un nombre maximum d'espèces protégées, puis dans un second temps de réduire les impacts qui ne peuvent être évités par une adaptation des caractéristiques du projet (ex : réaliser un pont spécifique pour rétablir un corridor de déplacement de la faune) et finalement s'il reste des impacts résiduels significatifs de les compenser par la mise en place de mesures dites « compensatoires » qui offrent une contrepartie à la perte de biodiversité générée par le projet (ex : reconstitution de zones humides).

Concilier la préservation de la biodiversité avec le développement d'une infrastructure ferroviaire et prendre en compte l'ensemble des sites naturels sensibles et la biologie des espèces présentes, tels sont les engagements que prend RFF pour le GPSO.

L'Aquitaine et Midi-Pyrénées : un patrimoine écologique d'exception

Les inventaires écologiques sont prévus sur deux cycles biologiques annuels complets en 2010 et 2011. Leur réalisation se traduit par la présence sur le terrain, de plusieurs dizaines de spécialistes appartenant à de bureaux d'études spécialisés et à d'associations naturalistes, qui réalisent des comptages, des observations, des écoutes.

Ces inventaires écologiques aboutissent à l'exploration fine par des biologistes, experts sur chaque type d'espèces, dans une bande de 3 km de large selon le fuseau du futur passage des lignes nouvelles qui traverse les territoires naturels des Régions d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées sur plus de 400 km.

480 espèces, dont 267 espèces naturelles protégées ont ainsi déjà été recensées, en collaboration avec ces différentes associations de protection de l'environnement. La base de données naturaliste issue de ce travail, constitue une source d'information collective précieuse pour enrichir la connaissance de la répartition de ces espèces dans nos régions. **Ces inventaires ont été l'occasion de redécouvertes d'espèces qui devraient conduire à protéger les sites et corridors identifiés** ; c'est par exemple le cas du *pélobate cultripède* (crapaud) en Lot-et-Garonne, ou l'*ascalaphe ambré* (papillon).

Contacts Presse

En Aquitaine : Aurélie Paillot - 05 56 93 53 29 - aurelia.paillot@rff.fr

En Midi-Pyrénées : Sylvie Dhamelincourt – 05 34 44 17 99 - sylvie.dhamelincourt@rff.fr

Un échange de données et un partenariat étroit avec tous les spécialistes locaux, pour mieux construire ensemble.

Au-delà des besoins des études, RFF GPSO met ces informations à disposition des services et organismes en charge de la préservation de la biodiversité sur les territoires, aux niveaux départemental, régional et national.

Pour cela, des conventions d'échanges de données ont été signées avec différents organismes qui ont une connaissance du territoire afin de partager cette connaissance. Ces experts ont également été associés à l'organisation ou à la définition des modalités de réalisation de ces inventaires. Des groupes de travail techniques sont mis en place avec les acteurs concernés pour approfondir certains domaines comme :

- le dimensionnement des ouvrages de franchissement des cours d'eau (avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – ONEMA –, les services police de l'eau, les fédérations de pêche...)
- les études de la trame verte et bleue ou des zones humides menées en concertation avec les Directions Régionales de l'Environnement –DREAL– et les Régions Aquitaine et Midi Pyrénées ...
- la mise en place d'un comité de suivi de la biodiversité est actuellement en cours.

Les expertises terrain vont ainsi se poursuivre tout au long de l'année 2011 sur l'ensemble du périmètre d'études afin de parfaire la connaissance des milieux et des espèces rencontrés. **Plus de 5 millions d'euros seront ainsi consacrés aux inventaires écologiques à l'occasion des études du GPSO.**

Fiches thématiques

GPSO édite une collection de fiches pédagogiques sur le thème du développement durable. Après le Bilan Carbone[®] et de l'Aménagement du territoire, c'est la fiche « Biodiversité » qui vient d'être publiée. Ces fiches sont disponibles sur simple demande ou à télécharger librement sur le site www.gpso.fr

www.gpso.fr

Contacts Presse

En Aquitaine : Aurélia Paillot - 05 56 93 53 29 - aurelia.paillot@rff.fr

En Midi-Pyrénées : Sylvie Dhamelincourt – 05 34 44 17 99 - sylvie.dhamelincourt@rff.fr